

Les allergies respiratoires, grande cause nationale 2012 ?

Le Point.fr - Publié le 17/10/2011 à 22:07

Le quart de la population française souffre d'allergies respiratoires et le nombre de personnes concernées a doublé en vingt ans.

Par **ANNE JEANBLANC**

Les rhinites, plus connues sous le nom de rhume des foins, et l'asthme perturbent la vie de millions de Français. Pour tenter de les faire mieux connaître, d'améliorer leur diagnostic et leur traitement et de fédérer la recherche, Daniel Vervloet se bat pour que les allergies respiratoires deviennent la "Grande cause nationale 2012", attribuée par le Premier ministre. Professeur émérite de pneumologie à l'université de la Méditerranée et président de la Fédération française d'allergologie, le Pr Vervloet justifie son action.

Le Point.fr : Pourquoi vous êtes-vous limité aux allergies respiratoires ?

Daniel Vervloet : Parce que cela permet de simplifier le message. Mais, en pratique, beaucoup d'enfants qui ont des allergies respiratoires ont en plus un eczéma ou une allergie alimentaire associée. On sait que l'allergie alimentaire augmente la sévérité de l'asthme et que l'asthme aggrave l'allergie alimentaire. En partant de l'allergie respiratoire, on peut aborder ce problème dans sa globalité.

D'autre part, les allergies respiratoires sont les plus fréquentes. La rhinite allergique touche 20 % de la population, l'asthme bronchique atteint 9 % des enfants, 6 % des adultes. Ces maladies chroniques sont à l'origine d'un manque de sommeil, donc d'épisodes de somnolence diurne et d'une certaine irritabilité. Chez les enfants, elles limitent la capacité de concentration et donc d'apprentissage, elles freinent la pratique des sports. Enfin, en fonction des pollens auxquels ils sont allergiques et des dates d'examen, les jeunes sont plus ou moins gênés dans leurs études.

Vous vous battez aussi pour la création d'une spécialité d'allergologie. Quelle est la situation actuelle ?

L'asthmatique consulte en général un pneumologue et l'allergique aux pollens est souvent suivi par un ORL ou un médecin ayant une compétence allergologique. Mais la situation est franchement plus compliquée pour les parents d'un bébé qui a un eczéma, une allergie alimentaire et un asthme... Il faut donc des médecins capables de traiter les différents visages de cette maladie. Comme dans d'autres pays européens, il faut créer une véritable spécialité de médecin allergologue et mettre en place un enseignement spécifique.

Le label "grande cause nationale" bénéficierait-il aussi à la recherche ?

Évidemment, et les connaissances nouvelles dans ce domaine sont passionnantes. Pendant très longtemps, on a dit que le tabagisme ainsi que la pollution atmosphérique aggravaient les allergies pré-existantes. Maintenant on sait que ces facteurs environnementaux peuvent même créer la maladie. En plus de la génétique, qui explique pourquoi les enfants d'allergiques sont plus sujets à ces maladies, on découvre peu à peu la place de l'épigénétique. Dans ce cas, l'environnement ne provoque pas une mutation des gènes, mais il entraîne des modifications chimiques sur la structure du chromosome du nourrisson et même du fœtus dans le ventre maternel. C'est ainsi que le tabagisme passif et les particules de diesel peuvent créer un asthme.

À l'inverse, on a récemment découvert des modifications épigénétiques ayant un effet protecteur. Depuis longtemps, on sait que les enfants des femmes enceintes vivant à la ferme sont protégés contre les allergies. Les chercheurs ont découvert chez les veaux, vaches et cochons des bactéries qui modifieraient, cette fois dans le "bon" sens, l'expression des gènes.

Bénéficier du label "grande cause" nous permettrait de créer des unités de recherche spécifiques, réunissant les équipes de recherche travaillant en immunologie, dermatologie, pneumologie...